

RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA QUARANTE-NEUVIEME SESSION

INTRODUCTION

1. La quarante-neuvième session du Conseil scientifique du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) a été ouverte par le Dr Mads Melbye (Président du Conseil scientifique) à 9h00 le mercredi 30 janvier 2013. Il a accueilli les participants, dont les nouveaux membres du Conseil scientifique, le Professeur James F. Bishop (Australie), le Professeur Christos Sotiriou (Belgique), le Dr Teruhiko Yoshida (Japon), le Dr Nuria Aragonés (Espagne) et le Professeur Nicholas C. Jones (RU).
2. Il a également accueilli le Professeur Pekka Puska (Président du Conseil de Direction), le Dr Mark Palmer (Vice-président du Conseil de Direction), le Dr Heather Bryant (Représentante de l'UICC – Observatrice), le Dr Andreas Ulrich (Représentant de l'OMS) et le Professeur Sylvie Négrier (Directrice du Centre Léon Bérard – Observatrice). Il a en outre accueilli deux Observateurs du Brésil (le Dr Marisa Breitenbach et le Dr Luis Felipe Pinto).
3. Le Dr Florence Demenais (France), le Dr Murat Gültekin (Turquie) et le Dr Piet van den Brandt (Pays-Bas) se sont excusés de ne pouvoir être présents.

DECLARATION D'INTERET

4. Les Déclarations ont été résumées par le Secrétariat et peuvent être consultées par l'ensemble des membres du Conseil scientifique pendant la réunion. Veuillez vous référer à l'Annexe jointe au présent Rapport.

ELECTION DU RAPPORTEUR

5. Le Professeur Richard Gallagher a été élu Rapporteur.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Document SC/49/1)

6. L'ordre du jour a été adopté.

PRESENTATION DES RAPPORTS STATUTAIRES : RAPPORT ANNUEL INTERIMAIRE POUR 2012 (Document SC/49/2)

7. Le Directeur a présenté le Rapport annuel intérimaire du CIRC pour 2012 et a exposé les points forts des recherches menées au Centre au cours de cette période.

8. Le Conseil scientifique a examiné le rapport du Directeur et a formulé les observations suivantes :

- Le Conseil scientifique a félicité le Directeur des résultats impressionnants obtenus au cours de l'année passée ;
- Le Conseil scientifique a constaté que les répercussions économiques de l'activité de prévention du cancer sont importantes et doivent être examinées plus avant dans le cadre du champ de travail du CIRC ;
- Le Conseil scientifique a demandé si le Centre prévoyait d'axer ses travaux sur le profilage génétique des principaux types de cancer. Le Directeur a indiqué que certaines ressources du Centre sont actuellement affectées à ces recherches ;
- Le Conseil scientifique a recommandé que les participants des groupes témoins inclus dans les études du CIRC bénéficient de l'intervention après que la valeur de celle-ci a été établie. Le Directeur a observé que tel est le cas pour le dépistage du cancer buccal en Inde, par exemple ;
- Le Conseil scientifique a sollicité des renseignements sur les principales questions liées aux Pôles régionaux, notamment la manière dont ils sont sélectionnés. Le Directeur a indiqué que les Pôles régionaux sont sélectionnés sur la base des savoir-faire du personnel du secteur, ainsi que sur les structures de formation, les installations informatiques et les infrastructures. L'initiative des Pôles régionaux n'en est qu'à ses débuts et c'est pourquoi le CIRC contrôlera les progrès des registres qui y sont associés ;
- Le Conseil scientifique a demandé de quelle manière la région de l'Asie du Sud-Est, et notamment la Chine, sera gérée par un Pôle régional localisé à Mumbai. Le Directeur et le Chef de la Section CIN ont indiqué que le CIRC collabore d'ores et déjà avec des registres chinois, au niveau individuel et collectif.

PRESENTATION DES RAPPORTS STATUTAIRES : RAPPORT SUR LA 54^e SESSION DU CONSEIL DE DIRECTION (Document SC/49/3)

9. Le Directeur a indiqué que la totalité des procès-verbaux des sessions du Conseil de Direction (GC/54/Min.1–3) était disponible sur le site Internet de la Gouvernance du CIRC (<http://governance.iarc.fr/GC/GC54/index.php>).

10. Le Conseil de Direction a demandé au Directeur et au Conseil scientifique de discuter de la façon d'intégrer l'avenir scientifique du CIRC au nouveau bâtiment (voir le document SC/49/11 et la discussion ci-dessous).

11. Le Conseil de Direction a par ailleurs demandé au Directeur de se pencher, avec le Conseil scientifique, sur l'avenir du programme Education et formation (voir le document SC/49/7 et la discussion ci-dessous).

12. Le Conseil scientifique a pris note du Rapport du 54^e Conseil de Direction.

PRESENTATION DES RAPPORTS STATUTAIRES : MISE A JOUR DU DIRECTEUR SUR LA 48^e SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DISCUSSION (Document SC/49/4)

13. Le Directeur a présenté un rapport écrit informant des évolutions ayant eu lieu depuis le dernier Conseil scientifique.
14. Les modifications opérées dans la structure et l'orientation des sessions du Conseil scientifique ont été présentées lors du 48^e Conseil scientifique dans le but d'accroître les discussions scientifiques, notamment sur les initiatives actuelles et prévues des Groupes et Sections de recherche du Centre.
15. Une autre modification a été mise en œuvre en 2012 avec le même objectif que ci-dessus. Elle consiste à programmer de manière simultanée les réunions d'examen collégial des deux Sections juste avant la réunion du Conseil scientifique. Cette initiative a été considérée comme une réussite puisqu'elle a permis de débattre immédiatement des résultats fournis par les Groupes de revue.
16. Ces modifications ont été maintenues pour la Session actuelle et seront examinées dans leur totalité lors du 50^e Conseil scientifique, qui se tiendra en 2014.
17. Le Conseil scientifique s'est réjoui de la réponse du Directeur à son 48^e rapport.

PRESENTATION DES RAPPORTS STATUTAIRES : RAPPORT BIENNAL DU COMITE D'ETHIQUE DU CIRC (CEC) POUR 2011–2012 (Document SC/49/5)

18. Le Dr Martyn Plummer, membre du CEC, a présenté ce point.
19. Le Conseil scientifique s'est dit satisfait du rapport remis par le Comité d'éthique et a noté les éléments suivants :
 - En ce qui concerne la gestion des résultats fortuits de recherche provenant de projets menés par le CIRC, aucune directive n'a encore été mise en place quant à ce qui devrait être communiqué aux participants des études. Il convient donc d'élaborer des règles aussitôt que possible à cet égard ;
 - Les questions liées au consentement éclairé dans ces projets comprennent l'utilisation des échantillons après la fin de l'étude et le Comité d'éthique devrait accorder une grande attention à ce point. Actuellement, le Comité d'éthique s'assure que le consentement éclairé original des participants prenne en compte la réutilisation des échantillons.

REPONSE DU DIRECTEUR AUX AUDITS DES SECTIONS DONNEES DU CANCER (CIN) ET ENVIRONNEMENT ET RAYONNEMENTS (ENV), MENES AU CIRC EN JANVIER 2012 (Document SC/49/6)

20. Les mesures prises à la suite des audits des Sections Données du cancer (CIN) et Environnement et rayonnements (ENV) ont été discutées en détail.
21. Le Directeur a noté avec satisfaction la note globale élevée qui a été attribuée à ces deux Sections.

Section Données du cancer (CIN) :

- Le Conseil scientifique a suggéré qu'il était nécessaire de développer la connectivité entre les Pôles régionaux afin qu'ils puissent partager leurs savoir-faire. Cette mission reviendra au Chef de la Section CIN, le Dr David Forman ;
- Le Conseil scientifique a également proposé de mettre sur pied une initiative dans les Pôles régionaux, visant à identifier les profils de facteur de risque dans les régions des registres, ainsi qu'une étude sur les éventuelles années de vie perdues dans les nouveaux registres associés au Pôles régionaux ;
- Le Conseil scientifique a par ailleurs suggéré l'établissement « d'intervalles de confiance » par rapport aux données issues des registres nouvellement mis en place. La Section CIN a indiqué que ces derniers sont déjà utilisés pour les données de CI5 provenant des registres existants. La Section CIN étudie également la possibilité de joindre un ensemble de facteurs de pondération aux données de GLOBOCAN ;
- Le Conseil scientifique a en outre estimé qu'il conviendrait d'élaborer une stratégie pour identifier et impliquer les endroits du monde où aucune donnée du cancer n'est disponible. La Section CIN a indiqué que ce point est en cours. Elle réalise en effet des estimations dans GLOBOCAN de zones voisines à ses travaux, pour lesquelles aucune donnée n'est disponible ;
- Le Conseil scientifique a également constaté qu'un groupe serait nécessaire pour mettre en place une stratégie de financement des Pôles régionaux. La Section CIN a en effet identifié des régions ne disposant d'aucune information sur le cancer mais a indiqué qu'il y a des limites à ce qu'elle peut réaliser sans fonds supplémentaires. Une initiative de financement est par ailleurs en cours avec l'UICC pour fournir davantage de ressources ;
- Le Conseil scientifique indique enfin qu'il est important de communiquer avec les autorités locales de santé afin de veiller à ce qu'elles aient pris connaissance de l'ampleur du problème du cancer et qu'elles fournissent des données appropriées.

Section Environnement et Rayonnements (ENV) :

- Le Conseil scientifique a demandé si un nouveau poste était envisagé pour la Section ENV dans le domaine de l'évaluation des expositions. Ce point est en cours d'examen ; par ailleurs, le Chef de la Section ENV a indiqué que cette dernière était en lien étroit avec le groupe d'évaluation environnementale d'Utrecht.

MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE PRESENTS DANS LES GROUPES DE REVUE DES SECTIONS EN 2014

22. Le Conseil scientifique a discuté des Sections à auditer en 2014. Il s'agit de la Section Pathologie moléculaire (MPA), dirigée par le Dr Hiroko Ohgaki et de la Section des Monographies du CIRC (IMO), dirigée par le Dr Kurt Straif.

23. Les membres du Groupe de Revue doivent être identifiés dès que possible pour permettre à la procédure d'avoir lieu en temps opportun.

24. Les Drs Bettina Borisch et Christos Sotiriou participeront au Groupe de revue de la Section MPA, qui sera présidé par le Dr Borisch.
25. Les Drs Ahti Anttila et Jim Bishop participeront au Groupe de revue de la Section IMO, qui sera présidé par le Dr Anttila.
26. Les membres extérieurs devront être sélectionnés par le Secrétariat, en consultation avec les Présidents des Groupes de Revue et le Président du Conseil scientifique.
27. Les audits auront lieu au CIRC les 27 et 28 janvier 2014.

ORIENTATIONS FUTURES POUR LE GROUPE EDUCATION ET FORMATION (ETR) (Document SC/49/7)

28. Mme Anouk Berger, Chef du Groupe ETR, a présenté ce point.
29. Les Drs Anttila et Smith, tous deux membres du Conseil scientifique, ont été priés par le Dr Mads Melbye (Président du Conseil scientifique) de préparer un examen préliminaire et de le présenter pour discussion au Conseil scientifique.
30. Le Conseil scientifique est satisfait de la nouvelle orientation générale des activités du Groupe ETR et de ses initiatives.
31. Les Drs Anttila et Smith ont fait part du fait qu'une grande partie du programme du Groupe ETR était centré sur des universitaires individuels issus de pays à revenus faibles et intermédiaires (PRFI) et non sur les organisations universitaires ou de recherche sur le cancer auxquelles ils appartiennent. Le CIRC devrait prendre conseil auprès des organisations locales des PRFI pour adapter les contenus des cours de chaque programme aux situations locales.
32. Par ailleurs, il conviendrait peut-être de mettre en place davantage d'ateliers à la place des cours fixes, en fonction des besoins des organisations des PRFI. Les résultats des formations et des cours doivent en outre être contrôlés. Les Drs Anttila et Smith ont également observé que des cours en ligne sont proposés et ont demandé si le CIRC disposait des ressources et des équipements nécessaires pour réaliser ce programme de manière professionnelle.
33. En réponse à ces remarques, la Chef du Groupe ETR, Mme Anouk Berger, a indiqué que les commentaires du Conseil scientifique sont précieux. Elle a ajouté qu'il est prévu de faire en sorte que les instituts avec lesquels le CIRC collabore puissent apporter leur contribution aux formations. La possibilité d'adapter les cours aux situations locales est actuellement limitée par les ressources disponibles. Elle a également indiqué que des experts locaux, titulaires d'un doctorat, contribuent à l'élaboration du contenu des cours. Enfin, la plupart des stagiaires viennent avec des projets locaux déjà mis en place ; la formation qui leur est fournie par le CIRC est donc liée aux projets locaux de recherche.
34. En ce qui concerne les formations en ligne, le Groupe ETR propose de commencer par des séminaires en ligne et non des cours. Les documents sont actuellement mis en ligne et le Groupe espère que cela permettra à de nombreuses personnes de les utiliser. L'objectif consistera à faire interagir les participants sans évaluation formelle. En outre, avant de mettre en place des cours plutôt que des séminaires en ligne, il faudra évaluer le niveau de ressources nécessaire à la prise en charge par le CIRC d'un grand nombre de participants. Le Directeur a indiqué que Mme Berger

dispose de compétences considérables dans le domaine de la formation en ligne et qu'elle a été recrutée pour développer cette activité du Groupe ETR.

35. D'autres membres du Conseil scientifique ont formulé les observations suivantes :

- Les entretiens menés avec les post-doctorants du CIRC indiquent qu'ils bénéficient d'un large soutien du CIRC mais qu'il serait avantageux de former une Association des Jeunes Chercheurs, qui comprendrait des post-doctorants et des étudiants. Cette initiative leur permettrait de s'impliquer directement dans le réseautage professionnel, leur donnerait la possibilité d'occuper un rôle de premier plan ainsi que des responsabilités et permettrait d'économiser des ressources ;
- Il se révélerait également utile d'inclure des post-doctorants dans des équipes scientifiques interdisciplinaires et d'affecter des fonds supplémentaires au titre des voyages ;
- Il conviendrait de demander aux *alumni* des informations sur la manière dont ils utilisent la formation, ce qui permettrait également d'identifier d'éventuels stagiaires présentant les qualités requises pour le CIRC.

36. En réponse à la demande de conseils en termes de priorités, notamment au regard de la taille du Groupe ETR et des ressources actuellement disponibles :

- Le Conseil scientifique a pris note de la demande des étudiants, qui proposent que les chercheurs du CIRC puissent s'impliquer davantage dans la direction des stagiaires lorsqu'ils retournent dans leurs instituts d'origine, en particulier dans les régions à faibles ressources ;
- Le Conseil scientifique souhaiterait recevoir un rapport biennal sur les activités du Groupe ETR.

PROJET DE PROGRAMME (2014–2017) ET DE BUDGET (2014–2015) (Document SC/49/8)

37. M. David Allen, Directeur de l'Administration et des finances, a présenté ce point.

38. Le présent Projet de Programme expose les principaux axes de la stratégie de recherche du Centre et les activités prévues pour la période 2014–2017. Ces dernières reflètent la structure et les priorités définies dans la Stratégie à moyen terme et le Plan de mise en œuvre du CIRC pour 2010–2014, tous deux approuvés par le Conseil de Direction (voir le document GC/52/6 et la Résolution GC/52/R4).

39. Le budget associé présente l'affectation planifiée des ressources pour les principaux domaines d'activité (voir la page 1 du document SC/49/8). Le projet de budget total pour 2014–2015 s'élève ainsi à 41 214 017 €, soit une augmentation globale de 4,55% par rapport au budget approuvé de 2012–2013, qui résulte des augmentations obligatoires de coûts de personnel. Cette hausse ainsi que l'inclusion de la contribution fixée de la Turquie dans le Budget ordinaire de 2014–2015 permettront au CIRC de maintenir le budget critique pour les coûts hors personnel et les niveaux actuels de dotation en personnel.

40. Comme dans les précédents budgets biennaux, le projet de budget est présenté sous la forme de trois sections de la résolution portant ouverture de crédits. Deux modifications ont été

effectuées dans la présentation du projet de budget biennal pour 2014–2015 dans les Sections 2 et 3 portant ouverture de crédits, tel qu'expliqué ci-dessous :

- Dans la Section 3 portant ouverture de crédits, le budget pour le Service des subventions du CIRC, qui était présenté sur une ligne à part du budget en 2012–2013, est à présent inclus dans la Section 4 de la Section 3 portant ouverture de crédits, en raison de l'intégration du Service des subventions du CIRC aux Services du budget et des finances. La description de la Section 4 a été révisée, pour mentionner les subventions, le budget et les services financiers. De la même manière, les chiffres de 2012–2013 figurant sur cette ligne ont été corrigés pour permettre la comparaison avec le projet de budget pour 2014–2015.

- Une partie du budget hors personnel alloué aux activités contribuant directement au Programme scientifique, qui était généralement signalée dans la Section 3 portant ouverture de crédits du Programme administratif, Section 3 sur les Services de conférences et services intérieurs, a été transférée vers la Section 2 portant ouverture de crédits du programme scientifique, Section 8 Appui scientifique. Une analyse rigoureuse a été menée pour identifier les éléments de coûts pertinents et pour répartir ce transfert d'après le nombre d'effectifs des unités associées. Le résultat indique de manière plus juste la distribution des coûts du programme scientifique et des services administratifs du Centre.

41. Ces modifications n'ont aucunement influencé le niveau global de l'allocation budgétaire du Programme scientifique et constituent simplement des modifications de présentation. Si aucune modification de présentation n'avait été effectuée, le budget alloué au Programme scientifique en 2014–2015 s'élèverait à 73,70%, soit un budget à la hausse par rapport au budget approuvé pour 2012–2013, et le budget pour le Programme administratif diminuerait de 27,34% en 2012–2013 à 25,87% en 2014–2015. Les modifications apportées ont entraîné une baisse supplémentaire du budget du Programme administratif, qui atteint 21,50%.

42. La révision des cycles du Programme, du Budget et de la Stratégie à moyen terme est proposée afin de mieux aligner ces éléments, éliminer le chevauchement des périodes du programme et assurer l'approbation des stratégies à moyen terme avant leur mise en œuvre : i) le cycle du projet de programme se déroulera sur deux ans, ce qui équivaut à la période couverte par le budget présenté dans le même document ; ii) le Directeur élu (DIR) (qu'il s'agisse de son 1^{er} ou de son 2^e mandat) disposera de la première année pour préparer le plan stratégique quinquennal, qui prendra officiellement effet après qu'il a passé deux années au Centre ; et iii) pour que le programme fasse référence à la Stratégie à moyen terme et qu'il s'aligne sur la deuxième année du mandat du Directeur, la Stratégie à moyen terme actuelle devra être allongée d'un an pour couvrir la période de 2010–2015. La prochaine stratégie couvrira ainsi la période de 2016–2020 et cet alignement continuera de la même manière sur ce cycle de cinq ans.

43. Le Secrétariat a sollicité le Conseil scientifique pour obtenir des conseils et son approbation concernant trois questions particulières : i) la stratégie requise pour maintenir le budget hors personnel et les niveaux de dotation en personnel actuels, nécessaires au maintien des engagements en place ; ii) la modification de la présentation du budget, notamment en ce qui a trait à une présentation plus complète des coûts relatifs au programme scientifique dans la Section 2 portant ouverture de crédits du budget ordinaire ; et iii) l'alignement des cycles du Programme, du Budget et de la Stratégie à moyen terme, qui permettrait d'améliorer la planification et la présentation des rapports.

44. Le Conseil scientifique a émis les observations suivantes :
- Le Conseil scientifique a demandé s'il est approprié de poursuivre la Stratégie à moyen terme jusqu'en 2015. Le Directeur a répondu par l'affirmative ;
 - Le Conseil scientifique a également demandé s'il est possible d'augmenter les revenus généraux et indirects provenant de fonds extérieurs. Le Directeur a indiqué qu'il y a peu de possibilités d'augmenter les ressources de cette manière puisque les taux fixes appliqués aux frais généraux sont régis par le Règlement et les Règles de l'OMS.
45. Le Conseil scientifique a recommandé au Conseil de Direction d'approuver les points suivants :
1. L'extension d'une année de la Stratégie à moyen terme ;
 2. Le budget pour 2014–2015 ;
 3. Les ajustements réalisés sur le format budgétaire, par le biais des récentes modifications.

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES (Document SC/49/9)

46. Le Conseil scientifique a examiné la proposition du Directeur de demander une contribution de 485 295€ du Fonds spécial du Conseil de Direction dans le but d'acheter des équipements scientifiques essentiels, de compléter des investissements réalisés antérieurement, d'acquérir un système de pyroséquençage et d'entretenir et renforcer la capacité du CIRC à gérer et à traiter de grandes quantités d'échantillons biologiques.
47. L'achat des équipements suivants a été proposé :
- a) Système de pyroséquençage à 96 puits PyroMark Q96 MD
 - b) Système de manipulation des liquides pour les procédures précédant la PCR
 - c) Système de manipulation des liquides pour les immuno-essais
 - d) Système de manipulation des liquides pour les produits de la PCR
 - e) Système de manipulation des liquides pour les tests d'immunoprécipitation de la chromatine (ChiP).
48. Le Conseil scientifique a examiné ces éléments et a approuvé les propositions d'achat.
49. Le Conseil scientifique a également fait part des observations suivantes :
- Le Conseil scientifique a demandé si les demandes d'équipement ne semblaient pas trop faibles. Le Directeur a également noté que les requêtes d'équipement étaient modestes cette année. Il indique que le CIRC étudie régulièrement les possibilités qui s'offrent à lui de partager des équipements avec des instituts collaborateurs présents sur le plan local.

FUTURE ORIENTATION DE LA BIOBANQUE DU CIRC (Document SC/49/10)

50. Le Dr Maimuna Mendy, Chef du Groupe Services de laboratoire et Biobanque (LSB) a présenté ce point.
51. La Biobanque du CIRC est une ressource particulièrement utile, qui concourt à la mission du Centre de coordination et de réalisation de recherches sur le cancer chez l'homme.

52. L'éventuelle construction d'un nouveau bâtiment du CIRC offre une occasion exceptionnelle de planifier une Biobanque aux services renforcés, dotée des dernières évolutions technologiques et conçue pour répondre de manière adéquate aux demandes actuelles et à venir de ce domaine.

53. En réponse à la demande d'avis du Conseil scientifique sur les orientations générales et le développement des domaines fondamentaux de la Biobanque du CIRC ainsi que sur deux nouvelles initiatives, soit le projet d'établir la Biobanque du Centre en tant que composant central du projet de nouveau bâtiment et la possibilité pour le CIRC de jouer un rôle de premier plan en matière de soutien dans le développement du secteur de la biobanque dans les PRFI, le Conseil scientifique a présenté les observations suivantes :

- Le Conseil scientifique a reconnu l'importance d'envisager une vaste Biobanque de grande qualité au CIRC, qui serait partagée avec les PRFI. Le CIRC dispose en effet d'une position unique pour entreprendre une telle initiative. Il a ajouté qu'il est nécessaire de contacter les gouvernements nationaux afin de déterminer leur niveau d'intérêt concernant la réalisation de ce projet ;
- Le Conseil scientifique a suggéré la possibilité que l'espace proposé pour installer une Biobanque dans le nouveau bâtiment soit trop restreint et ce point constitue un sujet important de préoccupation ;
- Le Conseil scientifique a recommandé au CIRC d'étudier l'hypothèse de fractionner les échantillons et de les conserver dans différents endroits à des fins de sauvegarde et de récupération en cas de sinistre ;
- Le Conseil scientifique a également recommandé au Centre d'examiner la possibilité d'installer la Biobanque dans un bâtiment indépendant, qui serait adjacent au bâtiment principal du CIRC ;
- Le Conseil scientifique a en outre recommandé au CIRC de rechercher d'éventuelles industries produisant de l'azote liquide (AL) comme sous-produit que le Centre pourrait acquérir à bas coûts ;
- Le Conseil scientifique a par ailleurs remarqué que l'automatisation des dispositifs dans une nouvelle Biobanque réduirait les frais de personnel. De ce fait, en dépit d'un coût initial élevé, cette stratégie se révélerait rentable au fil du temps ;
- Enfin, le Conseil scientifique a recommandé d'élaborer des directives à court terme, qui s'appliqueraient pour les six prochaines années à la Biobanque actuelle, ainsi que des directives à long terme qui concerneraient les nouvelles installations.

BATIR L'AVENIR : LA VISION SCIENTIFIQUE DERRIERE LE « NOUVEAU CENTRE » (Document SC/49/11)

54. Le problème aigu de dégradation du bâtiment actuel a donné l'occasion au CIRC de réfléchir à la manière dont un nouveau bâtiment pourrait être adapté à sa stratégie à long terme.

55. S'il est impossible de prévoir où l'évolution de la recherche sur le cancer mènera la science dans les 20 ou 30 prochaines années, il est raisonnable d'anticiper, dans les grandes lignes, les approches, les compétences et les infrastructures qui seront requises pour mener des recherches conformes au Statut du CIRC pendant cette période.

56. Le Centre a besoin d'un bâtiment qui :

- permette de mener des recherches interdisciplinaires sur le cancer. Ces initiatives sont les plus efficaces lorsque les chercheurs partagent des objectifs globaux, des budgets et un espace dans une infrastructure qui promeut les échanges informels ;
- soit doté d'un espace réservé au centre de ressources des échantillons biologiques, dont le nombre ne cesse de croître ;
- permette de traiter, conserver et retrouver, de manière efficace et sécurisée, de grandes quantités de données de recherche hautement complexes ;
- dispose d'installations pour accueillir les multiples réunions, conférences, ateliers et cours de formation qui sont au cœur des collaborations que le CIRC s'emploie à promouvoir ;
- soit doté de plusieurs types d'infrastructures différents pour son personnel permanent et ses nombreux visiteurs de différents niveaux d'ancienneté ;
- ait une certaine capacité d'expansion, reflétant ainsi la nature de plus en plus internationale de la recherche sur le cancer, la croissance de la communauté internationale de recherche et les demandes en constante évolution de coopération avec le CIRC ;
- possède une empreinte environnementale plus faible, ce qui permettrait, par la même occasion, de réduire de manière substantielle ses frais de fonctionnement ;
- fournisse un environnement qui favorise le bien-être de son personnel ;
- soit adaptable, pour lui permettre de répondre aux changements de priorités qui auront lieu dans la recherche sur le cancer dans les 30 à 50 prochaines années.

57. Le Conseil scientifique souhaite faire part des commentaires suivants au Conseil de Direction :

- Le Conseil scientifique a pris note du fait que la discussion sur la taille et le format d'un nouveau bâtiment est complexe en général. Comme l'a souligné le Directeur, il sera nécessaire d'agrandir l'espace de laboratoire dans les années à venir. Le Conseil scientifique a reconnu ce point mais a également souligné l'importance de disposer d'un bâtiment doté d'une flexibilité maximale ;
- Le Conseil scientifique recommande un bâtiment à l'architecture intéressante, qui refléterait le rôle et l'importance du Centre à l'échelle internationale ;
- Le Conseil scientifique constate également que le nouveau bâtiment doit fonctionner de manière efficace immédiatement, tout en restant adapté aux évolutions à long terme de la recherche ;
- Le Conseil scientifique a souligné qu'il était important que le nouveau bâtiment dispose d'une configuration optimale pour promouvoir la collaboration entre les sections du Centre ;
- Enfin, le Conseil scientifique reconnaît que les principes initiaux définis dans le document SC/49/11 concernant le nouveau bâtiment sont compatibles avec les futures activités que le Centre prévoit de réaliser.

PRESENTATION DES POSTERS PAR DE JEUNES CHERCHEURS

58. Conformément à la décision de 2011, de jeunes chercheurs ont préparé des posters pour les présenter aux membres du Conseil scientifique dans un environnement plus informel.

59. Le Conseil scientifique a été très impressionné de la portée et de la qualité des projets de recherche présentés par les jeunes chercheurs du CIRC et les remercie de leurs travaux.

INITIATIVES SCIENTIFIQUES EN COURS (Document SC/49/12)

60. Toutes les Sections scientifiques du CIRC, à l'exception de la Section Détection précoce et prévention (EDP) et la Section Nutrition et métabolisme (NME), qui ont été soumises à un audit distinct par un Groupe de revue spécialisé dans les jours qui ont précédé la 49^e session du Conseil scientifique, ont été priées de présenter les initiatives scientifiques actuellement menées par leurs équipes. Le Conseil scientifique a émis les observations suivantes :

Section Données du cancer (CIN)

Suivi mondial de l'objectif « 25 en 25 » de l'OMS pour la diminution des décès liés au cancer

- Le Conseil scientifique a félicité la Section CIN des travaux importants qui ont été réalisés à ce jour dans le cadre de cette initiative. Le CIRC joue de toute évidence un rôle prépondérant dans le suivi des objectifs fixés par cette action de lutte contre le cancer ;
- Le Conseil scientifique a pris note du fait que la stratégie proposée pour l'objectif des « 25 en 25 » est importante et que l'ajout de scénarios d'interventions spécifiques contre le cancer devrait être fonction des ressources disponibles. Il conviendrait ainsi d'identifier les possibilités de financements extérieurs afin que le CIRC puisse jouer un rôle central dans la réalisation des objectifs de l'OMS dans le cadre de l'initiative « 25 en 25 » ;
- Le Conseil scientifique a observé que la modélisation d'autres causes associées de décès, en sus du cancer, pourrait être importante et qu'elle serait susceptible d'être réalisée en collaboration avec d'autres institutions ;
- Le Conseil scientifique a également remarqué qu'il pourrait être utile d'établir des tendances dans la prévalence des facteurs de risque parallèles qui déterminent les taux de mortalité dans le temps. La Section CIN pourrait également étudier la possibilité d'inclure les « décès évités » grâce aux interventions de prévention ;
- Existe-t-il des interventions à court terme qui pourraient avoir un effet immédiat sur la mortalité ? En effet, l'année 2025 sera bientôt là. Des effets positifs à court terme, notamment sur les critères liés à d'autres maladies, pourraient ainsi contribuer à mener à bien l'initiative « 25 en 25 » ;
- Le Conseil scientifique est préoccupé par le fait qu'il manque les données provenant d'établissements situés dans les PRFI en Afrique et en Asie. Il convient donc d'informer les gouvernements de ces pays qu'il est nécessaire d'accéder à ces données.

Section Monographies du CIRC (IMO)
**Perspectives futures de l'évaluation quantitative des risques
pour les Monographies du CIRC**

- Le Conseil scientifique ne sait pas exactement comment effectuer une évaluation quantitative des risques, excepté sur les cancérigènes du Groupe 1. Par ailleurs, même pour ces agents, les informations sur l'exposition humaine pourraient être relativement minimales et rendre ces évaluations controversées. Le Dr Straif a clarifié ce point en expliquant que l'approche initiale porterait effectivement sur les agents du Groupe 1, si ces évaluations étaient menées. Elles seraient réalisées en grande partie sur les facteurs de risque qui ont une grande influence en termes de santé publique (telles que les émissions de moteur diesel, les cabines de bronzage, les cigarettes, etc.). En s'appuyant sur ces données, d'autres pistes, obtenues auprès d'un projet de groupe consultatif sur l'évaluation quantitative des risques, pourraient se matérialiser ;
- Le CIRC pourrait envisager la mise en place d'un atelier sur la nature et les limites de l'évaluation quantitative des risques.

Section Mécanismes de la cancérogenèse (MCA)
**Modifications moléculaires précoces (« fonctionnelles ») dans le développement
de carcinomes associés aux expositions environnementales**
**Identification des biomarqueurs épigénétiques
et de leurs déterminants environnementaux**

Projet sur l'acide aristolochique

- Le Conseil scientifique a pris note du fait que l'utilisation de l'acide aristolochique (AA), en tant que modèle animal/cellulaire pour les processus cancérogènes, pourrait être utile. Cependant, existe-t-il un test simple d'exposition à ce composé susceptible d'être utilisé dans les études basées sur la population ? Le Dr Herceg a indiqué qu'un certain nombre de tests sont disponibles, en particulier ceux qui s'appuient sur les adduits d'ADN et sur la manière dont ces derniers entraînent des mutations. Les échantillons d'urine pourraient ainsi être utiles pour détecter les adduits provoqués par l'acide aristolochique.

Projet épigénétique

- Le Conseil scientifique a constaté que, grâce aux récents progrès réalisés, les études épigénétiques apparaissent à présent comme un nouveau domaine prometteur de la recherche sur le cancer. Par ailleurs, débiter le projet avec un modèle tumoral du cancer du sein lui semble être une approche raisonnable ;
- Le Conseil scientifique a également pris note du fait qu'il s'agit d'un très vaste projet et qu'il est nécessaire, pour commencer ces recherches, de classer par ordre de priorité certaines questions spécifiques sur la recherche épigénétique, qui nécessitent des réponses ;
- Le Conseil scientifique s'est penché sur la question de savoir si les modifications épigénétiques observées dans le sang correspondent pleinement aux modifications qui ont lieu dans le sein et s'il conviendrait d'étudier d'autres biomarqueurs ;

- Enfin, le Conseil scientifique a indiqué qu'il serait peut-être bon d'examiner les besoins en bioinformatique nécessaires à la réalisation de ce projet.

Section Pathologie moléculaire (MPA)
Série sur la Classification OMS des Tumeurs

- Le Conseil scientifique a constaté que la circulation en ligne des « *Blue Books* » élargirait considérablement l'accessibilité à ces documents, notamment dans les PRFI. Il est toutefois important de continuer à réaliser un tirage limité de ces ouvrages, en parallèle à l'option en ligne, car les recettes issues des publications en version imprimée financent, à l'heure actuelle, les travaux de la Section ;
- Le Conseil scientifique a noté que les marqueurs tumoraux et les taux de ces marqueurs, y compris les données génétiques, deviennent de plus en plus importants en pathologie. Le Conseil scientifique estime donc que les informations liées aux marqueurs et l'interprétation qui en est faite devraient être intégrées aux volumes à venir.

Section Infections (INF)
Groupe Biologie des infections et cancer (ICB)
Groupe Epidémiologie des infections et cancer (ICE)

- Le Conseil scientifique a relevé l'importance d'un projet à long terme visant à identifier les synergies entre les virus oncogènes et les agents environnementaux ;
- Le Conseil scientifique a également demandé si des études sérologiques pourraient être intégrées au programme à venir de la Section. Le Dr Franceschi a répondu que des tests de qualité, basés sur l'ADN et faciles à réaliser, sont disponibles et recueillent plus d'informations que la sérologie ;
- Le Conseil scientifique a pris note du fait qu'il pourrait être utile de rechercher de nouveaux virus oncogènes et que ces recherches ont déjà débuté dans la Section ;
- Enfin, le Conseil scientifique a observé que les modèles actuellement employés dans les programmes de prévention du cancer du col, qui incluent la vaccination et le dépistage du VPH, peuvent être délicats à appliquer dans les pays tels que le Bhoutan.

Section Environnement et rayonnements (ENV)
AGRICOH – un consortium d'études de cohorte en milieu agricole

- Le Conseil scientifique a observé que les nouvelles cohortes en milieu agricole, mises en place dans les PRFI, sont susceptibles d'être biaisées par la possibilité que la plupart des travaux agricoles dans ces pays soient effectués par les femmes ;
- Le Conseil scientifique a demandé si le fait de retirer certaines ressources des cohortes ne produisant pas de données sur le cancer permettrait d'approfondir les recherches menées sur les cohortes de patients atteints de cancer. Il a par ailleurs suggéré au Dr Schüz d'évaluer s'il est vraisemblable que les ressources ainsi libérées puissent être utilisées par la Section pour réaliser davantage de travaux sur les cohortes de patients atteints de cancer ;

- S'agissant de savoir si le CIRC doit continuer à apporter son soutien à l'ensemble des volets du groupe sur l'accident nucléaire, le Conseil scientifique a indiqué que la Section ENV devrait déterminer avec soin si le fait de continuer à apporter un appui à la totalité du programme permettrait d'obtenir des informations plus détaillées et plus utiles qu'un appui qui serait réservé à certains volets du programme.

Section Génétique (GEN)

- Le Conseil scientifique a approuvé l'approche consistant à définir quelques gènes candidats dans un grand nombre de sujets et à définir le spectre global des mutations au sein de cohortes uniques et très spécifiques ;
- Le Conseil scientifique a également soutenu l'initiative de la Section de se concentrer sur certains domaines précis, présentant un intérêt particulier pour le CIRC ou pour lesquels le Centre est particulièrement bien placé pour mener des recherches ;
- Enfin, le Conseil scientifique a approuvé l'étude sur l'ADN des tumeurs du poumon et d'autres cancers circulant dans le plasma et le sérum. Il a également noté toute l'importance des éventuels progrès qui pourraient être réalisés dans ce domaine.

RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA SECTION DETECTION PRECOCE ET PREVENTION (EDP) ET DISCUSSION (Document SC/49/WP9)

61. Le Rapport scientifique de l'Audit de la Section EDP a été présenté par le Dr Bettina Borisch, Présidente du Groupe de revue.
62. Des remerciements ont été adressés aux conseillers extérieurs et aux membres du Conseil scientifique composant le Groupe de revue pour leurs précieuses contributions.
63. Le Groupe de revue a noté les recommandations suivantes à propos de la Section EDP :

Recommandations générales pour la Section EDP

Le Groupe de revue a été impressionné par la qualité des travaux effectués dans la Section et par ses vastes réseaux de collaborations. Les membres du personnel d'encadrement de la Section EDP représentent de façon exemplaire le CIRC au niveau mondial.

- A. Le Groupe de revue reconnaît l'excellence et l'importance des programmes de recherches actuels et leur adéquation avec la mission du CIRC. Par ailleurs, le Groupe de revue rejoint le point de vue du personnel de la Section, selon lequel la viabilité à long terme des programmes de recherche actuels de la Section dépend d'un appui supplémentaire et continu du budget principal du CIRC ;
- B. Le Groupe de revue recommande que la stratégie globale de cette Section soit révisée, dans le cadre de la planification du départ imminent à la retraite de deux membres du personnel d'encadrement ;
- C. Le Groupe de revue note que l'un des quatre objectifs du Groupe PRI est « d'entreprendre des recherches sur les méthodes à utiliser pour mettre en œuvre les stratégies existantes, en tenant compte des différences sociales, économiques et

culturelles. » Le Groupe de revue soutient vigoureusement la mise en place par le CIRC d'un programme de recherche sur la science de la mise en œuvre et indique que ce dernier devrait en toute logique faire partie de la Section EDP. Dans le cadre du développement de ce programme, une décision devra être prise concernant le modèle nécessaire à l'acquisition des compétences requises, telle que l'équilibre à atteindre entre recrutement interne et collaborations extérieures. Le Groupe de revue a en effet constaté qu'il serait nécessaire de disposer de compétences supplémentaires, en science comportementale par exemple, ainsi qu'en recherche sur les politiques et en économie de la santé ;

D. Le Groupe de revue recommande au Directeur de poursuivre le dialogue avec le personnel junior afin d'améliorer encore les possibilités de perfectionnement professionnel. L'introduction d'un programme de mentorat serait bénéfique.

64. Le Chef de la Section et les Chefs de Groupe ont remercié le Groupe de revue de leurs recommandations opportunes et utiles.

65. Le Conseil scientifique a débattu du rapport de la Section EDP et a soulevé les points suivants :

- Le Conseil scientifique a reconnu que les recommandations de synthèse, notamment celles requérant des recherches continues en science de la mise en œuvre au CIRC, étaient fondées ;
- Le Conseil scientifique estime que les recherches dans les domaines de la prévention et de la mise en œuvre, en particulier les interventions à faible valeur technologique, sont essentielles au mandat à long terme du Centre concernant les PRFI ;
- Le Conseil scientifique a fortement suggéré que le CIRC pourrait avoir besoin d'intégrer dans son programme des compétences en économie de la santé ;
- De manière générale, le Conseil scientifique a félicité le Groupe de revue de l'ampleur et de la profondeur de l'audit sur la Section EDP ;
- Le Conseil scientifique a également noté que le programme de recherche et de mise en œuvre de la Section EDP correspondait parfaitement à l'importante initiative mise en place par l'OMS sur les maladies non transmissibles.

66. En réponse à l'audit de la Section EDP, le Directeur a observé les points suivants :

- Il adresse également ses félicitations aux chercheurs et à la direction de la Section ;
- Les sciences de la mise en œuvre constituent un domaine clé, riche en nouvelles occasions pour le CIRC. Il espère donc que davantage de ressources pourront être affectées à l'expansion de ces programmes ;
- De nouveaux systèmes de mesure, destinés à évaluer les résultats positifs des Sections du CIRC, sont actuellement étudiés.

67. Le rapport du Groupe de Revue sur la Section Détection précoce et prévention (EDP) a été officiellement accepté par le Conseil scientifique.

RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA SECTION NUTRITION ET METABOLISME (NME) ET DISCUSSION (Document SC/49/WP10)

68. Le Rapport scientifique de l'Audit de la Section NME a été présenté par le Dr Cornelia (Neli) Ulrich, Présidente du Groupe de revue.

69. Des remerciements ont été adressés aux conseillers extérieurs et aux membres du Conseil scientifique composant le Groupe de revue pour leurs précieuses contributions.

70. Le Groupe de revue a relevé les points suivants à propos de la Section NME :

Recommandations générales pour le Groupe BMA de la Section NME

- Le Dr Scalbert devrait discuter avec le personnel d'encadrement et l'équipe du Groupe BMA pour définir plus précisément la caractéristique principale des activités de ce Groupe et placer celle-ci au centre de ses décisions concernant les appels d'offre et les projets à entreprendre. Le Groupe de revue indique également que le Groupe BMA dispose de ressources uniques, formées par les cohortes et les collaborations en cours sur les études épidémiologiques. Il ajoute qu'il conviendrait de rechercher de nouvelles possibilités de collaboration pour des études d'intervention et d'alimentation ;
- Une priorité élevée devrait être accordée aux travaux de « démonstration de principe » dans la nouvelle approche du Groupe sur l'épidémiologie nutritionnelle, pour amener ce dernier à accéder rapidement aux publications à fort facteur d'impact et lui permettre ainsi de se faire connaître ;
- Ce Groupe devrait également étudier la possibilité de tisser des alliances stratégiques avec des experts en génomique au sein du CIRC, afin d'exploiter la puissance combinée de la génomique et de la métabolomique et ainsi ouvrir « la boîte noire du phénotype métabolomique » ;
- Enfin, le Groupe devrait davantage utiliser les ressources mises au point aux Etats-Unis ou ailleurs sur la métabolomique et s'impliquer dans les réseaux.

Recommandations générales pour le Groupe DEX de la Section NME

- De par l'étendue de ses travaux, le Groupe DEX gagnerait à classer ses sujets de recherche par ordre de priorité, en tenant compte de la taille du Groupe et du nombre de chercheurs expérimentés. Cela lui permettrait de mettre l'accent sur les projets les plus importants sur le plan scientifique et les plus conformes à la mission du Centre ;
- Il est recommandé au Groupe DEX de continuer à utiliser judicieusement des feuilles de route afin de définir l'approche graduelle la plus efficace pour entreprendre de nouvelles initiatives de grande ampleur, telles que les nouveaux travaux menés en Afrique ;
- Le Groupe DEX est également encouragé à poursuivre ses travaux innovants et de grande qualité sur les adaptations d'EPIC-Soft, le développement d'infrastructures et l'expansion de ses travaux dans le monde ;
- Le Groupe DEX tirerait parti de la mise en place de travaux suivis de plus grande ampleur, menés avec d'autres Groupes du CIRC susceptibles de l'épauler dans le domaine de l'informatique, de la diffusion des informations et de la formation ;
- Le personnel expérimenté doit fournir les occasions aux jeunes chercheurs de collaborer sur des projets menés par les Groupes NEP et BMA ;

- Le Groupe DEX devrait envisager de mener des collaborations avec d'autres équipes œuvrant sur la « transition nutritionnelle », de manière à ce que les autres comportements/expositions critiques, altérés par la transition, puissent être mesurés en même temps que les évaluations alimentaires, avec toute l'exactitude et la précision nécessaires. Ces informations se révéleront en effet essentielles pour éviter les confusions lors de l'explication des modifications relevées dans les résultats (risque de cancer) associés aux expositions alimentaires altérées, puisque plusieurs comportements/expositions peuvent être corrélés ;
- Le Groupe DEX devrait collaborer avec des experts, afin de garantir la réalisation d'évaluations de pointe sur l'activité physique et ainsi soutenir la recherche sur l'équilibre énergétique et l'obésité ;
- Le Groupe DEX devrait poursuivre ses partenariats avec le Siège de l'OMS et d'autres organisations internationales afin d'atteindre l'objectif utile de fournir des évaluations alimentaires comparables sur une échelle mondiale.

Recommandations générales pour le Groupe NEP de la Section NME

- Intégrer davantage ses travaux aux recherches menées par les deux autres Groupes de la Section, afin d'harmoniser les priorités et les objectifs, notamment en ce qui concerne les populations étudiées et l'utilisation de la métabolomique ;
- Fixer des priorités pour de nouveaux projets, fondées sur la valeur scientifique et les chances de financement ;
- Renforcer le rôle de premier plan du Groupe dans le projet EPIC, pour utiliser au mieux les possibilités actuelles et à moyen terme liées à cette ressource unique ;
- Poursuivre le renforcement des ressources dans les PRFI en vue des recherches à venir, en s'appuyant sur une approche échelonnée. Le Groupe de revue soutient cet investissement stratégique, qui nécessitera quelques années avant d'être pleinement opérationnel ;
- Continuer à tisser des liens solides avec d'autres Sections et Groupes du CIRC (tels que la Section Génétique et le Groupe Epigénétique) ;
- Examiner soigneusement le coût d'opportunité associé à une diversification des travaux du Groupe dans la recherche sur le vieillissement en bonne santé et rechercher des compétences/collaborations appropriées ;
- Déterminer s'il est opportun d'allouer des ressources aux évaluations épigénétiques dans des études épidémiologiques. L'épigénétique (dont la méthylation de l'ADN et l'expression des microARN) est un domaine qui évolue très vite, pour lequel l'on peut s'attendre à voir de rapides progrès en matière de concepts et d'évolutions techniques, et qui pourrait se révéler utile dans la prise de décisions stratégiques concernant le moment le plus opportun de s'engager dans un domaine et les éléments qu'il conviendrait de mesurer. Le Groupe recommande également de renforcer les collaborations, tant au CIRC qu'à l'extérieur.

Recommandations globales pour la Section NME

Le Groupe de revue a été impressionné par la qualité des travaux effectués dans la Section et par ses vastes réseaux de collaborations. Les membres du personnel d'encadrement de la Section NME représentent de façon exemplaire le CIRC au niveau mondial.

- Le Groupe de revue recommande à la Section NME de mettre au point un processus de classement des sujets de recherche par ordre de priorité, en prenant en compte la taille de la Section et des Groupes ainsi que le nombre de chercheurs expérimentés. Cela lui permettrait de mettre l'accent sur des projets dotés d'une très grande valeur scientifique et de plus grandes possibilités de financement ;
- Il recommande également d'élaborer une stratégie visant à se concentrer sur les domaines requérant les savoir-faire les plus pointus et des atouts uniques, notamment lorsque les Groupes de la Section NME disposent d'un avantage concurrentiel indéniable ;
- La Section devrait rechercher des collaborations et rejoindre d'autres réseaux afin de bénéficier de compétences complémentaires, présentes à l'échelle internationale ;
- La recherche sur l'épidémiologie nutritionnelle et le métabolisme dans les PRFI est louable et devrait être menée selon une approche échelonnée adéquate, en collaboration avec d'autres Sections du CIRC et des partenaires internationaux ;
- Le Groupe de revue recommande par ailleurs de s'assurer que les travaux s'appuient sur les dernières découvertes en matière de biologie du développement du cancer, afin de maximiser la probabilité que i) les relations étudiées aient un lien de cause à effet et que ii) les résultats issus des recherches de la Section NME puissent être réutilisés dans les études sur la biologie du cancer ;
- Le CIRC continue d'occuper un rôle de premier plan dans ce domaine en transformant ses outils de recherche sur la nutrition en activités permettant de soutenir les priorités de l'OMS. Il tirerait également avantage d'une mobilisation de ressources supplémentaires de l'OMS ;
- Le Groupe de revue recommande d'augmenter le nombre de postes P1 pour permettre une planification à long terme, assurer une continuité et fournir des opportunités aux stagiaires talentueux ;
- Il conviendrait également de renforcer la communication au sein de la Section NME et des Groupes. Il faudrait ainsi bâtir des équipes permettant un dialogue croisé sur des thèmes et des initiatives fédérateurs. Cela encouragerait les interactions interdisciplinaires et l'innovation ;
- Le Groupe de revue recommande aussi d'agrandir l'espace et de renforcer les installations informatiques ;
- La bioinformatique et la biostatistique sont des ressources essentielles pour la Section NME et des moyens appropriés doivent lui être fournis dans ce domaine ;
- La cohorte EPIC constitue une ressource unique et fondamentale pour le CIRC. Elle devrait donc être soutenue et renforcée par le biais d'une infrastructure et d'un personnel appropriés ;

- Le Groupe de revue recommande enfin d'élargir le programme de formation postdoctorale et de maintenir un mentorat et des possibilités de perfectionnement professionnel appropriées.

71. Le Conseil scientifique a pris note des recommandations concernant la Section NME et ses Groupes et a soulevé les points suivants lors de la discussion :

- Le Conseil scientifique a demandé des éclaircissements concernant la relation entre la Section NME et l'étude EPIC. Un Mémorandum d'accord officiel est à présent mis en place avec l'étude EPIC, qui définit la manière selon laquelle le CIRC peut soutenir EPIC et utiliser les données et les échantillons associés à cette étude ;
- Le Conseil scientifique reconnaît l'importance fondamentale de l'utilisation des échantillons conservés au CIRC et mis à la disposition de la Section NME et d'autres Sections du CIRC ;
- Le Conseil scientifique a pris note de l'importance des échantillons issus de l'étude EPIC et des possibilités de réaliser des travaux uniques dans ce domaine. Il encourage donc le Directeur à s'adresser au Conseil de Direction sur ce sujet particulier pour obtenir davantage de ressources ;
- Le Conseil scientifique a demandé s'il était possible que la Section s'engage dans des études d'intervention mais cette dernière ne dispose que de ressources limitées pour ce type de travaux. En conséquence, le Conseil scientifique recommande que les études soient classées par ordre de priorité pour se concentrer sur les atouts actuels de la Section NME.

72. En réponse à ces points, le Directeur a fait part des éléments suivants :

- L'audit positif de la Section est tout à fait à l'honneur des Chefs de la Section et des Groupes, qui ont réalisé un travail considérable en peu de temps.

73. La Chef de la Section et les Chefs de Groupe ont remercié le Groupe de revue de ses contributions.

- La Chef de la Section a indiqué qu'il existait une importante collaboration entre la Section NME et d'autres Sections et Groupes du CIRC ainsi que des organisations scientifiques extérieures, situées en Europe et dans d'autres parties du monde ;
- Il a également été noté que les méthodologies doivent être pleinement élaborées avant d'être utilisées dans les études.

74. Le rapport du Groupe de Revue sur la Section Nutrition et métabolisme (NME) a été officiellement accepté par le Conseil scientifique.

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE CONCERNANT LA REALISATION D'EXAMENS COLLEGIAX JUSTE AVANT LES SESSIONS DU CS – EXPERIENCE ISSUE DES SESSIONS DU CS DE 2012 ET 2013 ; DISCUSSION SUR UNE ECHELLE DE CLASSEMENT

75. Lors de sa 51^e session, qui s'est déroulée en 2009 (voir la résolution GC/51/R11), le Conseil de Direction a autorisé le Président du Conseil de Direction, sur demande du Président du Conseil scientifique, à adapter les directives à la lumière de l'expérience des audits et a indiqué que de

telles adaptations devraient être présentées lors de la prochaine session du Conseil de Direction pour approbation.

76. Au vu des résultats de l'expérience consistant à réaliser les audits juste avant les sessions du Conseil scientifique de 2012 et 2013, le Conseil scientifique recommande de poursuivre la programmation des audits sur la base du présent système et de les réaliser juste avant la réunion du Conseil scientifique.

Discussion sur la question du système d'évaluation (passer de « Remarquable » à « satisfaisant » sans catégories intermédiaires) :

77. Le Conseil scientifique a formulé les commentaires suivants sur le système d'évaluation :

- Le Conseil scientifique a noté qu'il est possible qu'un système utilisant quatre échelons ne soit pas assez fin pour capturer les nuances du processus d'audit. Il a donc été suggéré d'introduire davantage de niveaux dans le système d'évaluation ;
- Le Conseil scientifique a décidé que le Président et le Vice-président du Conseil scientifique, ainsi que le Professeur Nicholas Jones et le Secrétariat, élaboreront un nouveau système d'évaluation, qui sera communiqué à tous les membres du Conseil scientifique pour approbation finale, avant de présenter les recommandations au Conseil de Direction en mai 2013 [veuillez consulter le document SC/49/13 Add.1].

ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DE LA 50^e SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EN 2014

78. Le Dr Mads Melbye a été élu Président.

79. Le Dr Neli Ulrich a été élue Vice-présidente.

DATE DE LA PROCHAINE SESSION

80. Les dates de la prochaine session seront le mercredi 29, le jeudi 30 et le vendredi 31 janvier 2014. Les Groupes de revue des Sections MPA et IMO se réuniront le lundi 27 et le mardi 28 janvier 2014.

ADOPTION DU RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (Document SC/49/13)

81. **Le rapport du Conseil scientifique sur sa quarante-neuvième session a été adopté.**

CLOTURE DE LA SESSION

82. Le Conseil scientifique a tout particulièrement remercié le Directeur de l'excellente qualité des travaux menés au CIRC et des progrès accomplis pendant la courte période de son mandat au Centre.

83. Le Dr Wild a adressé ses remerciements au Dr Mads Melbye, au Président du Conseil scientifique et au Dr Neli Ulrich, au Vice-président ainsi qu'aux membres sortants du Conseil de Direction, le Dr Florence Demenais (France), le Dr Richard Gallagher (Canada) et le Dr Giulo Superti-Furga (Autriche).

ANNEXE

INFORMATION RELATIVE A LA DECLARATION D'INTERETS

L'ensemble des membres du Conseil scientifique ont soumis une déclaration d'intérêt.

Une minorité de ses membres ont déclaré des intérêts, notamment :

- ✓ Des financements de recherche provenant d'entités commerciales et un service de conseil auprès de ces entités ;
- ✓ Des expertises juridiques ;
- ✓ Des intérêts commerciaux dans des entreprises privées.

La liste des intérêts déclarés peut être consultée sur demande, auprès du Président et du Vice-président, lors de la réunion.

Après examen, le Secrétariat a estimé qu'aucun des intérêts déclarés ne représentait de conflit d'intérêt clair ou éventuel par rapport au contenu de la réunion.

Les individus ayant déclaré des intérêts ont été invités à vérifier les contenus du tableau ci-dessous, qu'ils ont tous approuvé par la suite.

Membre du Conseil scientifique	Intérêt(s) déclaré(s)
Luca Gianni	Membre du Conseil consultatif de différentes entités commerciales ; Membre du Comité d'une étude menée par Sanofi Aventis et Glycotope
Martyn Smith	Consultation en litige + expertise + témoignage dans des tribunaux et rapports écrits pour différents cabinets d'avocats aux Etats-Unis et pour l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA)
Giulio Superti-Furga	Conseil pour des entités commerciales et investissements actuels dans ces entités
Cornelia Ulrich	Perception d'honoraires de Roche Diagnostics en février 2011 pour une conférence sur la survie au cancer du poumon